

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Pôle de compétences autour de l'amélioration énergétique du bâti ancien à Cahors**

### **GRDF apporte son soutien au Grand Cahors**

**A l'occasion du colloque de clôture du projet européen Enerpat Sudoe, GRDF et l'Agglomération du Grand Cahors ont signé, ce vendredi 21 juin, une convention de partenariat qui permet à l'opérateur énergétique d'apporter son soutien au projet de bâtiment démonstrateur, rue Saint-James, et plus largement à l'émergence d'un pôle de compétences régional en matière de rénovation énergétique du bâti ancien. C'est la deuxième convention de partenariat qui est ainsi signée entre l'opérateur de gaz et le territoire autour de la reconquête du centre historique.**

La Ville de Cahors et le Grand Cahors ont engagé depuis plusieurs années une politique ambitieuse de restauration et de reconstruction de la ville sur la ville dans le cadre de la stratégie urbaine *Cahors, Cœur d'Agglo*, confortée depuis 2018 par le dispositif national *Action, Cœur de Ville*.

Au croisement de la stratégie *Cahors, Cœur d'Agglo* et de la stratégie du Grand Cahors en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, est née la démarche Enerpat (énergie et patrimoine). Enerpat ambitionne de développer sur le territoire un pôle de compétences à rayonnement régional, sur la thématique de la réhabilitation énergétique du bâti ancien. Ce pôle de compétence se manifeste sur plusieurs axes de travail dont le programme européen Enerpart Sudoe pour lequel le Grand Cahors assure le pilotage. Les trois villes du consortium, Porto (Portugal), Vitoria-Gasteiz (Espagne) et Cahors, développent, chacune dans leur ville, un bâtiment démonstrateur de rénovation énergétique du bâti ancien à partir de matériaux biosourcés. A Cahors, ce projet utilise la filière chanvre, et prend également en référence l'impact du chauffage gaz.

« GRDF est un partenaire historique de l'agglomération du Grand Cahors et a toujours accompagné son développement. C'était donc une évidence de soutenir ce projet de rénovation urbaine. Nous sommes convaincus que le gaz naturel est une énergie moderne qui se verdit, grâce au développement du biogaz, et qui répond aux enjeux environnementaux qui doivent tous nous préoccuper », a souligné Thierry Grangetas, Directeur Clients Territoires Sud-Ouest chez GRDF, qui signait, vendredi 21 juin, à l'occasion du colloque du programme Enerpat Sudoe, une convention avec Jean-Marc Vayssouze-Faure, Président du Grand Cahors. Cette convention vient conforter le projet de bâtiment démonstrateur ENERPAT situé au 50, rue Saint James et 5-7, rue du Petit-Mot à Cahors

Dans le cadre de ce nouveau partenariat, GRDF apportera une contribution financière de 10 000 euros et un accompagnement technique au projet, via un ingénieur en efficacité énergétique et l'installation d'un compteur communicant Gazpar au sein du bâtiment démonstrateur. Cela permettra notamment de proposer des outils facilitant la rénovation énergétique du bâti ancien (intérêt du gaz naturel dans le cadre d'opérations de rénovation énergétique). Cette convention sera mise en œuvre par l'intermédiaire d'un comité de suivi composé de représentants du Grand Cahors (élus et techniciens) et de GRDF.